



IMPORTANT

Merci de bien vouloir prendre note de cette information venant de la Commission des Grades de la CSGDE et de la transmettre aux enseignants et aux adhérents de vos structures :

À compter du 1^{er} Septembre 2017, le kata du 1^{er} dan devra être validé avant les tests shiai.

Si, à compter de cette date, un judoka est en cours d'obtention de son 1^{er} dan et qu'il a déjà comptabilisé des points en test shiai sans avoir le kata, alors les points seront validés mais il devra nécessairement valider son kata avant de pouvoir à nouveau se présenter aux tests shiai.

La mise en place de cette mesure fait suite aux difficultés de gestion des flux de population sur les tests shiai, qui nous ont été remontées par les Ligues, les secrétaires de CORG et les responsables de l'ETR notamment sur les regroupements nationaux.

Marc PERARD

Secrétaire CORG

06.85.54.86.20

marc.perard@aurajudo.com



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Siège Social : 12, rue Saint Théodore – 69003 LYON - Tél : 04 78 54 58 49
Annexe : 3, passage du Palais de Justice – 38000 GRENOBLE - Tél : 04 76 54 31 13
Annexe : Arténium – 4, Parc de l'Artière – 63122 CEYRAT - Tél : 04 73 92 46 44
E-mail : ligue@aurajudo.com Site web : www.aurajudo.com